



# Carghjeze

— CASA CUMUNA —

## PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

Date : Conseil municipal du 27.06.2024. Heure : 15h00.

Nom du président/de la présidente de séance : François GARIDACCI

Membres du Conseil municipal présents ou représentés :

Présents : François GARIDACCI ; Lucie FRIMIGACCI ; Jérôme ALESSANDRI ; Emmanuelle PERONI ; Alexia ZANETTACCI ; Pierre ZANNETTI ; Vannina NEGRONI ; Sandrine CINOTTI.

Représentés : Dominique POGGI a donné une procuration à Jérôme ALESSANDRI ; Jean-Paul PAOLI a donné une procuration à Emmanuelle PERONI.

Secrétaire de séance : Sandrine CINOTTI.

Quorum : le quorum est atteint lorsqu'au moins huit élus sont présents. En l'espèce, huit élus étaient présents.

Ordre du jour de la séance, délibérations adoptées et rapports au vu desquels elles ont été adoptées :

- Délibération n°2024/39 Nouveaux tarifs cimetière : adoptée.
- Délibération n°2024/40 Mise en place d'un service d'accueil périscolaire et fixation de la tarification : adoptée.

Demandes de scrutins particuliers : néant.

Résultats des scrutins publics (noms des votants et sens de leur vote) : tous les membres présents ont voté « pour » à l'occasion de l'examen de ces délibérations.

Teneur des discussions au cours de la séance :

Monsieur Jérôme ALESSANDRI demande si la Collectivité de Corse a répondu à la sollicitation visant à débroussailler les parcelles lui appartenant entre les deux églises. Monsieur le Maire lui confirme que celle-ci a bien pris connaissance de la demande.

Signatures

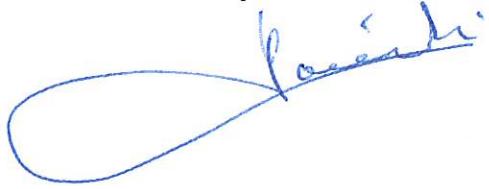
La secrétaire de séance



A blue ink signature in cursive script, appearing to read "Emilia".

Le Maire,

François GARIDACCI



A blue ink signature in cursive script, appearing to read "Garidacci".